

INFO 484 SOUK AHRAS

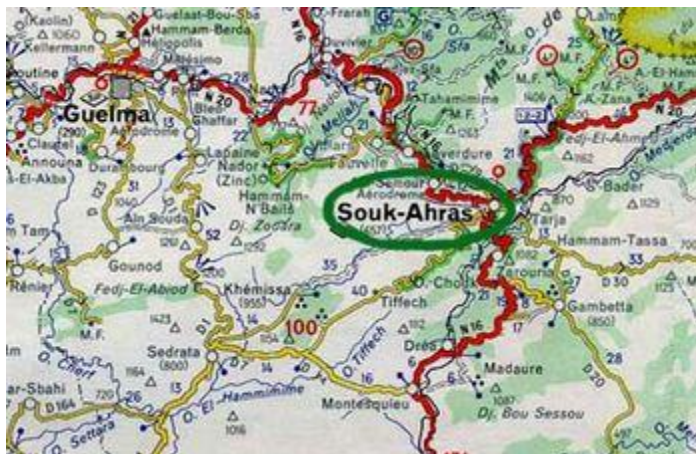
Non au 19 mars

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de SOUK-AHRAS

(Déjà traitée dans INFO 231 mais qui est complétée)

Ville de l'Est algérien, SOUK-AHRAS, ou la *protégée des lions*, anciennement Thagaste, est située à 35 km au Sud-est de GUELMA et à 100 km au sud-est de Bône. La vieille ville de Thagaste est mentionnée par Pline l'Ancien comme une municiple.



SOUK-AHRAS est issu de la combinaison de deux mots, le premier arabe : souk qui signifie « marché », et le deuxième berbère (chaoui) ahras qui est le pluriel de *Aher* et qui signifie « lions », et cela en raison de la présence de ces animaux jusqu'en 1930 dans ses forêts.



[Lion de Barbarie symbole de la ville]

La deuxième légende rapporte qu'à l'origine elle s'appelait **Souk Ras** qui veut dire, Marché des têtes, la ville ayant abrité dans le passé un marché où l'on vendait des têtes momifiées d'animaux sauvages, notamment les lions les ours les éléphants et les guépards. Plusieurs dessins rupestres, notamment à Kef Lemsoura, et des mosaïques, qui ont été trouvés sur des sites proches de la ville, montrent les scènes de chasse aux animaux sauvages.

L'ancien nom numide de la ville Thagaste dérive du berbère, Thagoust, dans le sens de sac, compte tenu du site de la ville située au pied d'une montagne entourée de trois cimes qui prennent la forme d'un sac la contenant. Par la suite, quand les Arabes pénétrèrent dans la région, elle fut appelée Soukara. Dans d'autres sources, elle est citée comme *Le Palais de l'Africain*, selon az-Zahiri.

La ville de SOUK-AHRAS est située dans une cuvette, entourée de montagnes boisées comme le *Djebel Beni Salah* ou *Djebel Ouled Moumen*. SOUK-AHRAS est traversée par un des principaux oueds maghrébins, la Medjerda. Les habitants de la ville de SOUK-AHRAS sont d'origines berbères. Ils sont essentiellement issus des différentes régions de Souk Ahras et limitrophes. Les premières tribus s'étant établies à Souk Ahras furent connues sous le nom des Papiria, ou Babiria du nom de berbères, composée de Causses et de Syliactae. Les tribus de Mousoulami et de Kirina y résidèrent. On peut citer parmi les autres tribus : les Hnanchas qui se sont développés le plus et les Hrakta qui ont tous des origines berbères. Ces tribus vivaient dans des tentes et pratiquèrent le nomadisme. Elles se sédentarisèrent plus tard et fondèrent des villes propres à chacune d'elles, dont la ville de SOUK-AHRAS, ancienne THAGASTE.

Histoire ancienne

Ancienne THAGASTE, ville natale de saint Augustin De nombreuses ruines romaines vont apporter des précisions sur cette ancienne cité.

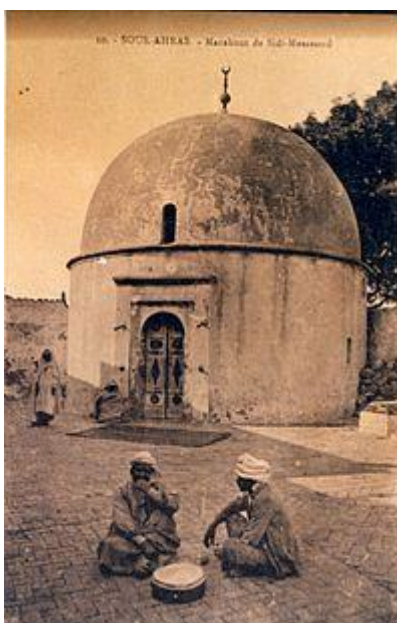
Placée sur la voie romaine qui mène d'Hippo-Régus, le plus grand marché d'Afrique, à Théveste ou Civitas Thevestinorum des Romains dont la fondation remonte à 72 avant J.-C. Ces inscriptions révèlent le don fait par Amullus, fils de Marcus à l'illustre Corps Municipal de Thaeaste. D'autres découvertes viendront confirmer que l'on se trouve bien sur les lieux de naissance de ce grand saint d'Afrique qu'était saint Augustin qui y naîtra le 13 novembre 354. Il était le fils de Patricius, Splendidissimus Ordo Thagastensis et de Monique (qui sera, elle aussi, béatifiée) dont les parents étaient Chrétiens Catholiques.



Présence turque 1515-1830

Un olivier majestueux se dresse tout près d'un Bordj, seule modeste construction en dur de l'endroit. Elle appartient au Cheik des Hanenchas qui est le chef de la tribu indigène.

[Zaouia de Sidi Mesaoud, saint Soufi de la ville]

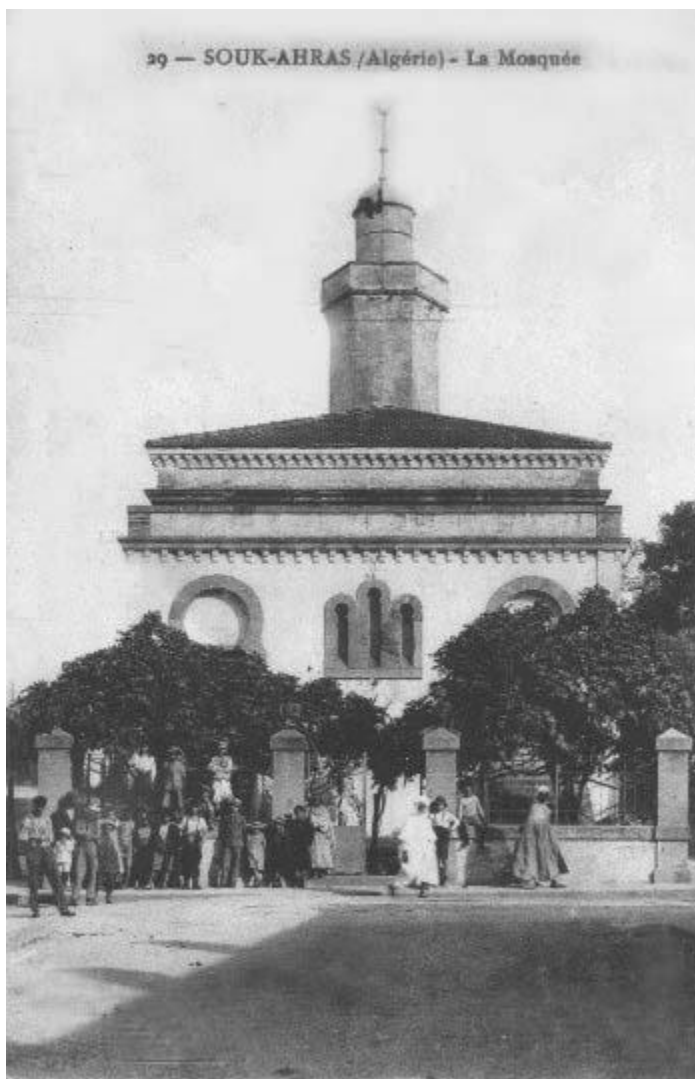


"Olivier de St. Augustin", olivier millénaire, qui a survécu à une tentative de mise en feu par les wahhabistes des années 1990

SOUK-AHRAS est devenue une circonscription affiliée au Beylik de l'Est, ayant pour capitale Constantine sous le règne du Bey de cette dernière. La plus grande partie de ses habitants durant cette période, appartenait aux plus grandes tribus et plus particulièrement à celles de Hnancha et El-Harakta. Les chefs de ces tribus furent appelés les Caïds (dirigeants). Ils travaillaient avec les hommes du beylik sous l'autorité du bey de Constantine et au vu de son importance, un grand nombre d'entre eux y résidèrent.

La présence ottomane se distingua à SOUK-AHRAS par la coexistence pacifique avec les indigènes. Toutefois, la politique et les lois turques qui y furent adoptées après, oscillèrent vers la tyrannie et la répression à l'encontre des habitants. Ils les contraignirent au versement de lourds impôts au makhzen. Ils furent aussi l'objet de nombreuses contraintes de la part des soldats turcs et des politiciens.

L'autorité ottomane versa dans les abus et les excès. Des révoltes éclatèrent, entraînant de multiples batailles, notamment celle des Hnancha sous le commandement d'El-Ouznadj qui contre le bey de Constantine. Pendant près d'un siècle, les batailles succédèrent à des périodes d'accalmie, jusqu'au départ définitif des Turcs de la région, qui resta indépendante jusqu'à la colonisation française.



Présence française 1830-1962 :

Afin d'arbitrer les dissensions entre deux familles indigènes de la région (les REZGUI et les EL HESSENAOUI) un détachement de troupes françaises vient installer un camp, en 1843, à proximité d'un important marché. L'emplacement se situe à 100 km au Sud de Bône sur un plateau mamelonné aux premiers contreforts des Hauts Plateaux. Les militaires avaient pour mission de contrôler les routes de pénétration vers la Tunisie et TEBESSA dont le général NEGRIER vient de prendre possession.

Le 25 mai 1843, les troupes de l'armée française occupèrent la ville de SOUK-AHRAS en deux campagnes. Au début de l'année 1856, SOUK-AHRAS a enregistré les premières vagues des colons qui arrivèrent d'Europe, attirés par ses atouts naturels et climatiques et par ses potentialités agricoles, commerciales, et industrielles, ce qui entraîna la mise en place d'un centre de résidents européens à SOUK-AHRAS.

Les services du Génie y érigent, en 1851-1852, un immeuble important qui recevra les assauts de tribus insurgées des environs.

Une annexe permanente dépendant de la Subdivision de Bône y sera enfin créée en 1853.

C'est le colonel de TOURVILLE qui établira le plan du futur centre qui deviendra bien vite une agglomération d'habitations

avec l'arrivée de nombreuses familles d'agriculteurs et de commerçants.

Bâtie sur l'emplacement de l'ancienne Thagaste, patrie de Saint-Augustin. Le Centre a été créé en 1861 dans le département de Constantine arrondissement de Guelma près des vastes forêts à 13 km des sources de l'Hamman Zeïd.

Administration civile :

Le 1^{er} Commandant Supérieur sera le Capitaine FAUELLE, qui décédera des suites d'un accident de cheval le 3 septembre 1856. L'Etat Civil va fonctionner dès 1856 et le 1^{er} officier, le capitaine BAUMELLE pourra enregistrer les naissances de cinq filles et quatre garçons dont la première sera Sophie Wendt fille d'un artisan maçon.



Déjà en 1853, l'autorité militaire avait enregistré la naissance de Louis FLAMENCOURT qui aura pour pseudonyme SOUK-AHRAS. Les premières familles qui s'installent auront pour noms : Toussaint CLADA, FONTENELLE, GUELPA, MARTEL, ROUQUETTE, BURGAT, ARROUE, FLAMENCOURT, GUASCO, BORIE, GIBELLI, POUTOUS... et bien d'autres.

Ce n'est que le 15 septembre 1858 que l'Empereur NAPOLEON III officialisera la création de ce centre de population européenne qui portera le nom de SOUK-AHRAS.

Le centre urbain compte 2142 habitants dont 1120 Européens, 884 Musulmans et 138 Israélites.

Le 16 octobre 1858 le Commissaire Civil remplissant les fonctions d'Officier d'Etat Civil sera Mr FOURNIER. Il sera remplacé le 5 novembre 1859 par Mr Seguy VILLAVALEIX secrétaire de la Sous-préfecture de GUELMA qui verra la nomination officielle à ce poste de Mr CACAULT fin novembre de la même année.

Le 22 août 1861 un décret Impérial érige le centre en Commune de plein exercice avec pour annexe MEDJEZ-SFA. Le commissaire civil faisant fonction de maire avec pour Adjoints :

Mrs Michel DEYRON pour SOUK-AHRAS et HOMBERGER Jean pour MEDJEZ-SFA.

Nous relevons les noms des Conseillers municipaux : Mrs CLADA, GUASCO, MILLET, SAUVAGE, MONDON ;

Au titre Musulman : MEZIAN Ben Mohamed ;

Au titre étranger : KAISER ;

Au titre Israélite : NARBONI ;

La suppression du Commissariat civil va laisser la commune sans Maire.

Les Maires :

La suppression du commissariat civil va laisser la commune sans Maire. Les élections auront lieu le 26 mai et 2 juin 1867

Michel DEYRON - 2 juin 1867 - 14 novembre 1867 Adjoint commissariat civil (fonction temporaire)

PERGAULT – Maire du 14 novembre 1867 - 19 septembre 1870 ;

Michel DEYRON - 20 SEPTEMBRE 1870 – sera le maire ;

puis Mr BURGET, en 1871 ;

Mr VALDAIRON de 1872 à 1874 ;

Noël GUASCO jusqu'en 1886 ;

puis Laurent ROSES ;

auquel succèdera en 1897 Charles LABORIE ;

puis le Docteur CLADA de 1899 à 1919 ;

et Monsieur Léon DEYRON qui succèdera également, comme le docteur CLADA, conseiller général du canton.



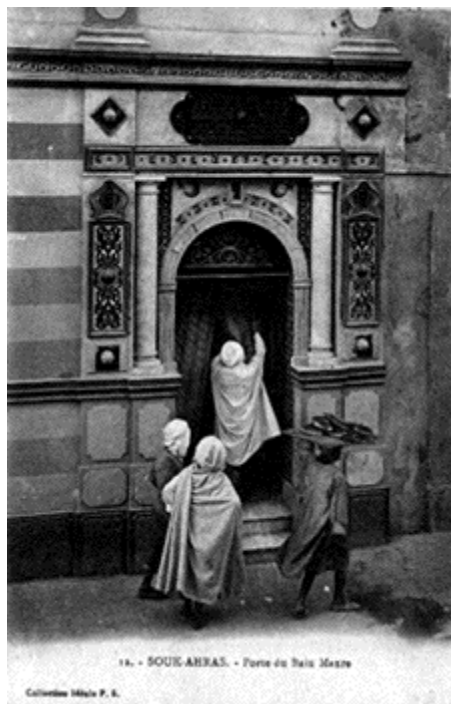
Il n'existait pas à proprement parler de quartier Arabe dans la ville de SOUK-AHRAS.

Bâtie de toutes pièces par les colons européens les Arabes se logeaient dans des maisons européennes qu'ils transformaient et aménageaient à leur gré et à leur manière de vivre. Si ce n'étaient quelques dômes de Koubas qui dépassaient de ci de là quelques toitures on pourrait se croire transporté dans une petite ville de montagnes de France.



Deux sources abondantes sont découvertes sur les lieux. AÏN ZERGA (la Fontaine Bleue) et AÏN MALLAH SIOUD source où dit-on « les Lions venaient jouer ». Cette dernière source sera détournée avec l'agrandissement de l'agglomération.

Des bains maures décèlent leur existence par les plaques de marbres ou de carreaux de faïences. Au jour de marché, européens et indigènes sont mêlés parmi les burnous accourus des quatre points de la région pour acheter ou vendre les milles produits dont ils ont besoin pour leurs usages.



Porte du Bain Maure

Du quadrilatère qui enferme la ville jusqu'en 1870, des faubourgs importants, Saint Charles, de Constantine et de la Gare libèreront les constructions urbaines et développeront son agrandissement malgré l'insurrection des Spahis d'AÏN GUETTAR et du Caïd KABLOUTI, après la défaite de SEDAN, en janvier 1871. La place de la Fontaine qui était traversée par la rue de Bône sera unifiée et agrandie pour devenir la Place THAGASTE que nous avons connu.

La rue de Bône deviendra la rue Victor HUGO, "le cours BERTAGNA" des Souk-Ahrassiens. Le ravin de l'Oued TRAB sera comblé pour devenir l'Avenue SADI CARNOT bordée de tilleuls menant à la gare. Le village nègre disparaîtra pour faire place à la jonction du faubourg Constanville avec les constructions urbaines, les Ecoles et le jardin public.



A l'emplacement des bureaux Arabes sera installé l'Administration de la Commune Mixte à proximité du Commandant d'Armes. La Mosquée, qui n'avait pas subi de transformation depuis 1857 sera agrandie. Le Marabout de SIDI MESSAOUD érigé par les soins de SI EL Hadj CHAFFAÏ près de la poudrière et de l'olivier de Saint Augustin. La fin des travaux de l'hôpital militaire en 1880 après quatre années. La construction du Marché aux légumes et de la Halle aux grains qui reçoit 200 000 quintaux de grains par an. L'hôtel de Ville, le plus joli bâtiment de la région dont les travaux finiront en 1887.



Une église moderne va remplacer l'ancienne église dont les cloches avaient été offertes, pour être fondues, au gouvernement de la Défense Nationale en décembre 1870.



La ville reçoit l'électricité en 1906.

La Basilique de Saint Augustin, tel est le nom de l'Eglise, est inaugurée les 12 et 13 novembre 1930 par Mgr LEYNAUD archevêque d'Alger et M. Charles PIENELLI, président du Comité d'Aggrandissement. Le chanoine GARZIA curé de la paroisse qui prit l'initiative du projet y repose pour l'éternité dans une crypte de cette Basilique (transformée en Mosquée en 1962).

Importance du chemin de fer

En 1877 le prolongement de la ligne de chemin de fer de DUVIVIER à SOUK-AHRAS est attribué à la Compagnie du Bône-Guelma.

Le 30 juin 1881 les premiers trains, à voie normale, arrivent à SOUK-AHRAS. Un dépôt de locomotives à vapeur y est créé.

En 1920 le Dépôt comptait 20 machines Schneider 150 C (Décapod), suivi de 10 unités en 1921 principalement pour les trains

de marchandises et de minerais.

Deux années plus tard 15 unités du Type 241 (Mountain) furent ajoutées pour les voyageurs et trains mixtes. La vitesse de ces dernières était de 80 km heure (tout comme en France Métropolitaine) pour 300 T de charge en rampe de 14 m/m par mètre. La totalité des décapods et des Mountains était affectée à la section de ligne Duvivier-Oued-Kéberit soit 120 km. La section de DUVIVIER à SOUK-AHRAS, 52 km, comprenait cinq tunnels dont l'un de 756 mètres et s'élevait à 760 m d'altitude avec des rampes de 26 m/m par mètres. De SOUK-AHRAS à OUED-KEBERIT la ligne est moins accidentée mais comprend cependant des rampes de 20 m/m par mètre jusqu'à Montesquieu-M' Daourouch et des déclivités de 16 m/m jusqu'à Oued-Kéberit. Compte tenu de ces profils de ligne les trains de minerai de 720 T nécessitaient la double traction au départ de la gare des Tuileries jusqu'à SOUK-AHRAS puis un renfort en queue de train de SOUK-AHRAS au point culminant PK 99. Malgré ces difficultés de profils de montagne il sera écoulé en 1928, 776 000 T de minerai de fer et 676 000 T de phosphates sur une ligne au trafic de voie unique.



Il sera inauguré en 1933, comprenant 16 classes pour garçons et 13 pour les filles dont une réservée aux fillettes indigènes. L'école maternelle comprend cinq classes.

En 1936 un avion sanitaire est affecté à Aéro-club, créé en 1933 à l'initiative de monsieur Lucien SCALONE et Lucien CAMILLERI. Un stade aux dimensions réglementaire sera également créé par monsieur Jean MILLET. Il permet les rencontres sportives, concours de gymnastiques et autres sports. Le stade deviendra municipal en 1940. Les courses de chevaux ont lieu depuis 1877.

En 1912 c'est sur le terrain de l'hippodrome de RAS EL MA, à 2 km de la ville, qu'aura lieu la semaine de l'Aviation...

Les sapeurs pompiers succéderont à la Milice créée depuis le 1^{er} février 1859.

La salle des fêtes est inaugurée le 8 avril 1928 et le Théâtre le 19 mai 1931. Il comprend 670 places assises, toutes de face.

La ville était appelée à un nouvel essor quand les événements s'abattraient sur cette cité berceau du grand SAINT AUGUSTIN qui y vit le jour et viendra finir sa vie à HIPPPONE (près de Bône) dont il fut l'évêque le 28 août 430.

Département

Le département de Bône fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA CALLE, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'arrondissement de Souk-Ahras comprenait 9 localités : AÏN SEYNOUR – DREA – GAMBETTA – LAVERDURE – MERAHNA-NADOR – SOUK AHRAS – VILLARS – ZAROURIA.

Démographie :

Année 1948 : 17.025 habitants

Année 1958 : 22.421 habitants



Les Maires jusqu'en 1962

La suppression du commissariat civil va laisser la commune sans Maire. Les élections auront lieu le 26 mai et 2 juin 1867

Michel DEYRON - 2 juin 1867 - 14 novembre 1867 Adjoint commissariat civil (fonction temporaire)

PERGAULT – Maire du 14 novembre 1867 - 19 septembre 1870 ;

Michel DEYRON - 20 SEPTEMBRE 1870 – sera le maire ;

puis Mr BURGET, en 1871 ;

Mr VALDAIRON de 1872 à 1874 ;

Noël GUASCO jusqu'en 1886 ;

puis Laurent ROSES ;

auquel succèdera en 1897 Charles LABORIE ;

puis le Docteur CLADA de 1899 à 1919 ;

et Monsieur Léon DEYRON qui succèdera également, comme le docteur CLADA, conseiller général du canton.

Personnalités natives de la commune :

- Sainte Monique mère de Saint-Augustin, née en 332 après Jésus-Christ. Mourut à Ostie le 4 avril 387.



Tombeau de Monique, mère d'Augustin, à la basilique Saint-Augustin de Rome

- Aurélien Augustin « Saint-Augustin » est né à Taghaste (Souk-Ahras) en 354 après Jésus-Christ. Il mourut à Hippone Bône en 430.
- Nonius Marcellus, grammairien du latin, auteur de *De compendiosa doctrina*, dictionnaire en 20 volumes
- Apulée, écrivain latin, auteur de *Métamorphose*, l'un des premiers romans de l'histoire, y a vécu
- Alypius de Thagaste, évêque de Thagast durant l'invasion vandale, saint célébré le 15 août par l'église catholique romaine
- Bâchaga BOUALEM Saïd né le 2 octobre 1906 Grand militaire français de confession musulmane (*Voir au Chapitre 2*)
- Kateb Yacine, écrivain en est originaire



SOUK-AHRAS. - Le Square

■ **MONUMENT aux MORTS** ■

« Le monument a été démonté par l'armée française et transporté à Bône pour être rapatrié, puis embarqué pour la métropole, à destination d'Orléans où il n'est jamais arrivé.

Il aurait été " jeté à la mer " (?), il mesurait 12 m de haut et il portait l'inscription des noms de 365 pieds-noirs et indigènes morts pour la France » (Extrait du site <http://exode1962.fr/exode1962/en-savoir-plus/monuments.html>)



SOUK AHRAS Monument aux Morts

Il ne faudra jamais l'oublier « Quand vient la connaissance...revient le souvenir ... »

« Combien j'ai douce souvenance du joli lieu de mon enfance ! »

Des citations qui nous vont comme un gant...bien plus souvent comme un corset trop serré...et sans s'en rendre compte S'ouvrent toutes grandes les portes de la mémoire faisant défiler un à un ces : « JOLIS LIEUX DE NOTRE ENFANCE... »

NOTRE MONUMENT AUX MORTS

(Sa glorieuse histoire : en voici quelques extraits de " La dépêche de l'Est- du Mardi 25 Janvier 1921- document très rare obtenu auprès du CDHA)

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE SOUK- AHRAS

UNE PREMIERE en Algérie !

La ville de SOUK-AHRAS a inauguré dimanche un monument aux enfants de la cité : " MORTS POUR LA France ". Ce fut une magnifique cérémonie qui laissera un inoubliable souvenir dans le cœur des milliers d'assistants qui vécurent là des moments de poignante émotion, mais aussi de réconfort énergique, de vibrant enthousiasme patriotique. Dès le matin clair d'une de ces merveilleuses journées ensoleillées de l'hiver algérien une foule énorme remplit les rues de la petite cité toujours si active et laborieuse. De toute la campagne environnante ont accouru des colons et indigènes fraternellement mêlés aux Souk-ahraïsiens qui se dirigent vers la grande place du Marché aux grains où a été élevé le monument.

10 heures. Le cortège officiel qui s'est formé devant le cercle militaire arrive. En tête, viennent les sapeurs pompiers, les tirailleurs la société de secours mutuels, les vétérans de 1870, les cheminots, les sociétés de sports et de préparation militaire, une délégation des habitants de Gambetta. Puis les mutilés, les anciens combattants et démobilisés, la Société d'anciens artilleurs la Bombe, la Municipalité et les corps élus et enfin les enfants des écoles.

Les délégations se rangent autour du monument, la place d'honneur étant réservée aux parents, veuves et enfants des morts pour la Patrie.

Un grand silence plane sur l'immense foule recueillie. Le voile qui recouvrait le monument tombe. La sonnerie au champ retentit!

LE MONUMENT

Sous le ciel bleu, dans l'atmosphère lumineuse ses proportions harmonieuses, ses lignes imposantes et simples, sa décoration sobre et élégante se détachent avec une impressionnante netteté. La base est formée par une pyramide tronquée en marbre de carrare, portant sur trois faces des têtes de lion en bronze dorées et sur la quatrième face gravées en lettres d'or l'inscription : "La ville de Souk-Ahras "A SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE"

De la pyramide jaillit une colonne incrustée de mosaïque couleur "bleu de France" sur laquelle sont inscrits en mosaïque d'or les noms des morts "Pour la Patrie" qui sont au nombre de "383" (136 français et 147 indigènes). A l'extrémité de la colonne sur un chapiteau est placée une sphère sur laquelle se dresse un coq de bronze doré de: 1 m, 55 de hauteur.

Le monument est digne du talent de son auteur : le maître TOUDOIRE, un algérien (enfant de Constantine) auteur de la gare "SAINT LAZARE". Et de l'Hôtel de ville de Bône.

Monsieur CLADA ancien maire et conseiller général, s'avance aux pieds du monument aux Morts et en fait la remise à la ville. Sur plusieurs colonnes s'étalent les discours de Messieurs, DEYRON, MELEO, (grand mutilé) MILLET ancien combattant, GUIET, GUEDDIRI Amar, FIDELLE (Sous-préfet) qui, parlant au nom de la République, sut rendre hommage aux Souk-Ahraïsiens qui les premiers élevèrent un monument à la gloire des "poilus". Monument qui transmettra à la postérité le souvenir de leur sacrifice !

« Rappelez-vous conclut-il que notre Patrie n'est pas de celles qu'on efface de la carte du monde. Plus resplendissante que jamais elle est garantie par des institutions qui assurent sa pérennité et elle honore ceux qui l'aiment jusqu'au sublime dévouement. La France est éternelle ! » (...)

FIN DE LA CEREMONIE

Entre chaque discours des chœurs de jeunes filles et de jeunes des écoles, la clique de la nouba, des tirailleurs exécutent des airs patriotiques. M.B. MELEO et GURIHAT DZIN font l'appel des morts, longues listes qui évoquent tant de sacrifices ; de souffrance ; mais de gloire!

La cérémonie se termine par le défilé devant le monument de toutes les délégations des corps élus, des enfants des écoles, des mutilés, qui amoncellent d'innombrables gerbes de fleurs. La foule se disperse - lentement - non sans saluer une dernière fois avec émotion le monument qui -le premier en Algérie rend hommage à la mémoire glorieuse de tant de braves.

Extrait du "Livre d'or du département de Constantine " nous pouvons encore lire concernant notre Monument aux morts : "Sur une colonne de douze mètres, faite de mosaïques bleues, 387 cartouches en mosaïques dorées donnent les noms de nos 387 héros, tous inscrits au hasard, sans distinction de grade, ni de race, ni de religion , tous unis dans la même gloire. (...) un splendide coq gaulois en bronze doré, déployant les ailes et ayant sous ses ergots des lauriers, ceux des héros dont les noms sont groupés là, chante tourné vers Souk-Ahras, la gloire des enfants de la région tombés au Champ d'Honneur.

L'Inauguration du monument, la première qui ait eu lieu dans une ville de l'Algérie ... dans une manifestation grandiose dont les Souk-Ahraïsiens conserveront longtemps le souvenir ! "A vous tous nos aînés dont les noms étaient inscrits sur ce monument aux morts de notre cité natale, pardonnez moi - pardonnez-nous si nous nous contentions bien souvent de balayer du regard cette colonne sur laquelle brillait votre gloire ! L'imaginaire d'un enfant croit que tout est éternel, et la jeunesse suit cette pensée ! Surtout quand les grands le confirment !

Comment douter de la parole des grands... de ce monde ! Permettez que ; juste par la pensée nous jetions à la mer le plus beau des bouquets qui se peut imaginer, puisque la colonne sur laquelle vos noms étaient inscrits gît (comme on le dit) dans la vase du port de Bône. Vous ne brillez plus en lettres d'or sur une colonne, mais éternellement dans le cœur des " ENFANTS DE THAGASTE ".

Une enfant de THAGASTE : Bernadette RYTER-LEONELLI

Le relevé n°57459 mentionne 331 noms de soldats "Mort pour la France", au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ABABSIA Amar (mort en 1915) – ABASSI Ammar (1915) – ABBAB Hamza (1915) – ABDALLAH Ben Tahar (1915) – ABDELOUAHED EI Hadi (1918) – ABED Amar (1918) – ABIDI Abdallah (1915) – ACHOURI Ahmed (1915) – AFAMI Mabrouk (1915) – AHMED Ben Mohamed (1914)

AÏSSAOUI Brahim (1915) – ALALCHA Ahmed (1918) – ALI Ben Mohamed (1915) – ALLAGUI Mansour (1916) – ALLALCHA Salah (1917) – ALLOUL Messaoud (1915) – AMAIRIA Bouakkaz (1917) – AMARA Ben Amor (1918) – AMROUNI Rabah (1914) – ARAAR Abdallah (1918) – ARADJ Mohamed (1916) – ARGOUB Tahar (1917) – ARIB Ben Nadir (1917) – ARTERO Diégo (1918) – ATAMNIA Tayeb (1914) – ATTAL Joseph (1915) – AYARI Layachi (1918) – AZZOPARDI Charles (1914) – BARROCO Joseph (1916) – BATT Hubert (1915) – BEBREGHIS Brahim (1915) – BEDDIAF Ahmed (1916) – BEGAR Tahar (1915) – BEKAKRIA Lakdar (1915) – BELACHI Ammar (1915) – BELKEBIR Ahmed (1918) – BELLISSON Alphonse (1917) – BENABBI Ben Mohamed (1918) – BENAOURA Otmane (1918) – BENCHABBE Mohamed (1915) – BENCHETOUAH Mohammed (1917) – BENDALI Mahmoud (1915) – BENHADDOU Mohamed (1914) – BENI YSAAD Mohammed (1916) – BENNACER Belkacem (1916) – BENNANI Ben Saïd (1918) – BENNOUAR Mohamed (1917) – BENSLAMA Rabah (1914) – BENTERKI Salah (1918) – BENTOUMI Hamed (1918) – BENTOUMI Tahar (1914) – BERCOUGUI Laïfi (1915) – BERRAHI Tayeb (1916) – BERRIAL Ali (1916) – BERRICHE Ammar (1914) – BESMOUD Belkacem (1919) – BETTI Giovanni (1917) – BISCIGLIA Joseph (1915) – BLALEG Mohamed (1916) – BOGGIO Joseph (1916) – BONNIN Henry (1917) – BORODAVKINE Ponteliennam (1918) – BOUABID Tayeb (1916) – BOUCHAMA Abdellah (1915) – BOUCHEREM Talhi (1916) – BOUCHERMA Ammar (1917) – BOUDRIAS Tahar (1918) – BOUGHALMI Laber (1918) – BOUGOFFA Seddik (1915) – BOUGRINE Ahmed (1918) – BOUGRINE Hafagerd (1917) – BOUHADIDA Mohamed (1916) – BOUHADJAR Ben Mohamed (1914) – BOUHAREM Othmane (1915) – BOURNAKIOFF Nicolas (1918) – BOUTOBBA Brahim (1915) – BOZZA Jean (1915) – BRAHAM Ben Benjamin (1918) – BRAHIM Ben Ali (1914) – BRAHIM Selatinia (1918) – BURGAT Ernest (1916) – BUTEL Raoul (1917) – CACAVELLI Roch (1916) – CACAVELLI Dominique (1917) – CANS Louis (1915) – CARDIS Louis (1914) – CARUANO-DINGLI Léon (1915) – CARUSO Salvatore (1915) – CHABANE Lakdar (1915) – CHABLI Mohammed (1915) – CHAÏB Mohammed (1918) – CHALIER Jean (1915) – CHALIER Marcel (1915) – CHAUBARD Guillaume (1916) – CHEKHOOZOFF Page (1918) – CHEMAMA Liaou (1914) – CHENCHE Ali (1915) – CHERIET Bachir (1917) – CHIAHIA Khouder (1914) – CHOUABI Otmane (1914) – CIAPPARA Louis (1916) – CICERELLO Joseph (1916) – COCUSSE Napoléon (1918) – CORSALETTI Gaëtano (1914) – COUTTET Fernand (1916) – CREMONA Charles (1915) – CROQUISON Victoric (1914) – DAASSE Lakdar (1916) – DAHMANI Mabrouk (1914) – DAOUDI Daoudi (1915) – DARMANI Emmanuel (1916) – DE TOURSKY Stéphane (1918) – DEBIT Brahim (1916) – DEGLISE-FABRE Gaston (1917) – DELHOUMI Belkacem (1914) – DELMAS Alfred (1917) – DERAGHMIA Ahmed (1916) – DI CONSTANZO François (1914) – DIABI Brahim (1915) – DINARO Salvator (1918) – DJAMA Ahmed (1917) – DJEBNOUNE Mohammed (1915) – DJELLAB Rabah (1918) – DJELLABI DIT DJELLABIA Mohamed (1918) – DJELLALIA Salah (1918) – DJOUAMAA Salah (1917) – DOL Gabriel (1917) – DOUAÏBIA Belkacem (1915) – DOUAÏFIA Messaoud (1915) – DOUAOUIR Ahmed (1914) – DOUMAL Brahim (1916) – DRAÏAÏA Ahmed (1918) – DRAÏAÏA Ali (1916) – DRIDI Mohamed Ben Lakdar (1918) – DRIDI Mohamed (1918) – DURAND Charles (1915) – EVESQUE Ernest (1918) – EVSTIGNEIEFF Alexandre (1918) – FACCHINETTI Lorenzo (1914) – FALSON Marius (1916) – FARES Ammar (1918) – FARRUGIA Jean (1915) – FARRUGIA Michel (1918) – FARRUGIA Louis (1918) – FELTRIN Louis (1915) – FENNAS Kaddour (1918) – FERRAT Charles (1916) – FERRUCCI Emile (1914) – FIROUZ Belgacem (1918) – FISLI Ouanesse (1917) – FODILI Salah (1917) – FRANCHI Jean (1914) – FRANCO Manuel (1915) – GAMON Louis (1915) – GANITCHEFF Andréas (1918) – GAYASSE Ben Djabourari (1916) – GEBERT Alfred (1915) – GEORGEL Henri (1915) – GHABRI Nouri (1916) – GHAMDI Belkacem (1915) – GHEINMI Mohamed (1915) – GHELLAB Salah (1915) – GHERBI Melki (1918) – GHIT Abdallah (1914) – GUEFAÏFIA Moussa (1918) – GUERBOUDJ Ben Mohammed (1916) – GUESSOURI Ahmed (1916) – GUIDONI Emile (1917) – GUITOUNI Ammar (1918) – HADEF Mohammed (1915) – HAMADA Amar (1915) – HAMMOUDA Mohammed (1915) – HAMROUCHI Ali (1914) – HANABLIA Youcef (1916) – HARAYIA Youcef (1918) – HARCHANE Ali (1914) – HASSANI Ahmed (1914) – HAZAME Brahim (1914) – HEMADA Ammar (1916) – HUET Paul (1918) – ISSAAD Hocine (1916) – JACQUELIN Constant (1915) – JOFFRET Léon (1915) – JOLY Louis (1918) – KAHAM Ahmed (1918) – KECHAÏNIA Larbi (1918) – KHALDI Hamama (1918) – KHALDI Sadek (1918) – KHOUALDIA Saïd (1918) – KOUIDER Amar (1914) – LACHAH El Bachir (1917) – LACOUME Alexis (1916) – LADJABI Abdallah (1918) – LAFIFI Mohamed (1915) – LAFOY Claude (1916) – LAJEOUATI Saad (1916) – LAKDAR Ben Abdallah (1914) – LAKROUT Mohamed (1916) – LALAÏBIA Abdallah (1914) – LAMIRI Larbi (1916) – LAYAÏADIA Mohamed (1915) – LE MOULIA Ali (1919) – LEVY Abraham (1915) – LONGERE Roger (1916) – MAAFA Taëib (1914) – MABROUCK Ben Amara (1916) – MADI Saïd (1915) – MARTIN Marius (1918) – MEBARKI Lakhdar (1915) – MEBARKI Othman (1919) – MECHICHE DIT AMECHICHE Atmane (1918) – MEDINI Si Sliman (1914) – MEDJMOURJ Bouagal (1917) – MEHENNAOUI Mohamed (1915) – MEKACHRI Rabah (1918) – MELEO Francis (1918) – MELLOUKI Lakdar (1915) – MENAS Amara (1916) – MENASRI Mohamed (1915) – MENCHOU Larbi (1915) – MENDRE Jules (1915) – MEOZZI Toussaint (1916) – MERAÏSSIA Tayeb (1918) – MEROUCHE Ahmed (1916) – MESSADIA Belkacem (1918) – MESSAIBI Lakdar (1915) – MESSOUBEUR Ahmed (1918) – MEZCHICHE Zemouli (1914) – MIDENET Eugène (1916) – MIKALEF Laurent (1914) – MIMOUNI Jacob (1916) – MIMOUNI Mardochee (1915) – MIMOUNI Mardochee (1916) – MOHAMED (1915) – MOTCHKEVITCH Joseph (1918) – MOYO André (1915) – MUSTAPHA Ben Hadj (1915) – NARBONI Victor (1917) – NASRI Abdelkrim (1915) – NECAIBIA Mohammed (1918) – NECEBI Boutra (1916) – NECIB Mabrouk (1918) – NESSAÏB Abderrahmane (1918) – NSEBI Mohamed (1916) – OUNAS Mebrouk (1914) – PANEPINTO Angelo (1918) – PANTUSA Pascal (1916) – PARLAVECCHIO Francesco (1916) – PASQUALE Jean Baptiste (1916) – PELLE Alfred (1915) – PENEL Léonard (1917) – PERELLI Robert (1915) – PEYRACHE Edmond (1916) – PEYRE Henri (1918) – PIQUE François (1914) – PISCINI Charles (1917) – PREL Emile (1914) – PRUNARET Ernest (1916) – QUILICI Janvier (1916) – QUIOT Edouard (1914) – RABAH Belkacem (1918) – RAUCAZ Jean François (1916) – RAUCAZ Marius (1914) – REGAIGUIA Mébarek (1915) – REZGUI Mohamed (1915) – RICHARD Alphonse (1914) – RIGHI Mohamed (1916) – ROCHEGUNE Albert (1914) – ROGGERO Frédéric (1914) – ROSATI Emile (1914) – ROSSELLINI Célestin (1918) – ROSSELLINI Rigobert (1916) – ROUAÏMIA Salah (1918) – ROUX Albert (1914) – SAAD Mohamed (1914) – SADAHOUI Mohamed (1917) – SAHIB Salah (1917) – SAÏDIA Amor (1914) – SALAH Ben Brahim (1916) – SALAH Ben Saad (1914) – SALFATI Chaloum (1917) – SALIS Antoinonio (1915) – SALLUSTRO Xavier (1918) – SAMARIA Charles (1918) – SARFATI Issaac (1914) – SCHMITT Edouard (1915) – SEBTIL Ben Ali (1918) – SELAÏMIA Ahmed (1916) – SELAÏMIA Labidi (1917) – SEMECHE Hacène (1914) – SEMELET Paul (1915) – SEMICHI Abderrahmane (1915) – SENOUCI Mahmoud (1917) – SETITA Mohamed (1918) – SIBY Joseph (1914) – SIMONDIN Henri (1919) – SIMONIN Joseph (1918) – SINIBALDI Vincent (1915) – SOUAÏDIA Brahim (1918) – SOUIDANI Ali (1918) – SOUYED Belkacem (1914) – SPITERI Léon (1915) – TAHRAOUI Ali (1914) – TAHRAOUI Cherif (1917) – TAYA Tahar (1918) – TEBIB Ali (1914) – TEBIB Ben Mohamed (1914) – TEHAR Ali (1914) – TELAÏDJRA El Hafsi (1918) – TENGHOUT Salah (1917) – TERANELE Joseph (1917) – TIMCHAK Nicolas (1918) – TIMIMI Brahim (1915) – TOUARFIA Brahim (1914) – TRADIA Abdallah (1918) – TRAIKIA Salah (1919) – UCCELLI Romulus (1916) – VALDAIRON Adolphe (1918) – VALENTIN Louis (1916) – VANNEAU Marcel (1918) – VENTO René (1918) – VERDURA Mohamed (1917) – VIALES Jean-Joseph (1915) – YAHYI Mohamed (1917) – YOUNES Mokhtar (1914) – ZAGHOU Mohamed (1918) – ZAMIT Auguste (1915) – ZAMMIT Carmelo (1914) – ZOUAÏDIA Mohammed (1918) – ZUIANI Younes (1914) - ■■■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Si vous voulez en savoir plus sur SOUK-AHRAS, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

<http://www.frebend.com/associations/asat/>

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Militaire_-_Souk_Ahras_-_Ville

http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Souk-Ahras

<http://www.images-et-cadres.fr/regions/algerie-avant-1962/departement-de-constantine/souk-ahras.html>

<http://www.youtube.com/watch?v=FRUw3iEDVf8>

<http://www.youtube.com/watch?v=EcNGMK2R-Ag>

<http://www.souk-ahras.info/>

<http://www.frebend.com/associations/asat/>

<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/soukahra.html>

[http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments aux morts d'Algérie avant l'indépendance \(1830 - 1962\)](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_(1830_-_1962))



2/ Le Bachaga BOUALEM (ou BOUALAM)

BOUALAM Saïd est né le 2 octobre 1906 à Souk-Ahras et décédé le 6 février 1982 à Marseille (Bouches du Rhône)

Vice Président de l'Assemblée Nationale (1958-1962)

Député d'Orléansville de 1958 à 1962



Biographie :

Saïd BOUALAM fut une figure majeure de l'Algérie française. Son action, tant militaire que politique, incarna une époque de la colonisation. Elle symbolisa aussi l'échec final de cette dernière, et les affres de la guerre d'indépendance. Il fut l'un des personnages-clés de l'administration « musulmane » en Algérie, et reste dans les mémoires le partisan de la tutelle française par excellence, en particulier du fait de son engagement à la tête des troupes supplétives de l'armée durant la guerre d'Algérie. Sa présence au Palais Bourbon entre 1958 et 1962 a marqué les mémoires, ne serait-ce qu'en léguant l'image du député recouvert d'un ample burnous et arborant ses décorations militaires, détonnant sur les bancs de l'Assemblée.

Saïd BOUALAM naît au début du siècle dans le département de Bône, près de la frontière tunisienne. Sa famille est originaire du massif de l'Ouarsenis, entre l'Algérois et l'Oranais ; elle fait partie de la tribu arabe des Béni Boudouane. Il descend d'une longue lignée de caïds, ces fonctionnaires « musulmans » qui officiaient à la tête des douars, les fractions territoriales des communes algériennes. Il embrasse très tôt la carrière militaire : il étudie dans diverses écoles militaires de France dont celle d'Hippolyte-le-Fort dans le Gard, d'abord en tant qu'enfant de troupe. Il obtient son certificat de fin d'études.

Sa carrière militaire, durant la Seconde guerre mondiale notamment, lui vaut les plus grands honneurs : il reçoit la Croix de guerre 1939-45, la Croix du combattant et la Croix de la valeur militaire. Il est également fait Grand officier de la Légion d'honneur. Son ralliement résolu à la France l'amène à exercer la fonction de caïd après 1945, à la tête du douar des Béni Boudouane dont il est lui-même issu. Les titres d'agha et de bachagha qui lui sont conférés successivement en 1955 et 1956 augmentent son grade mais ses fonctions restent identiques. Ces rapides promotions sanctionnent sans doute son soutien aux troupes françaises en Algérie, depuis les attentats nationalistes de novembre 1954. Saïd BOUALAM est en effet l'un des premiers notables algériens à organiser des troupes d'autodéfense pro-français, composées de combattants « indigènes ». Les harkas, troupes supplétives de l'armée française sont ensuite organisées à partir du mois de mai 1955. Le bachagha BOUALAM assume aussitôt le commandement d'une de ces formations de « Musulmans » chargées de contribuer aux opérations de l'armée en Algérie.



Les grandes manifestations du mois de mai 1958 provoquent la chute de la 4^{ème} République et le retour au pouvoir du général de Gaulle. Les partisans de la présence française en Algérie, regroupés dans les comités de salut public, voient dans le nouveau chef de l'Etat un homme providentiel. Saïd BOUALAM est de ceux qui se rallient immédiatement au nouveau régime, et entendent par leur action tant politique que militaire contribuer à sauver l'Algérie française. Les élections législatives avaient été ajournées sine die par le gouvernement Guy Mollet en Algérie en 1956 ; le général de Gaulle, dans le cadre d'une politique de normalisation, décide d'en organiser de nouvelles en Algérie au mois de novembre 1958. Les règles de cette consultation sont modifiées par l'ordonnance du 16 novembre 1958 sur l'élection des députés des départements d'Algérie à l'Assemblée nationale. D'abord, le principe du collège unique pour l'ensemble des électeurs d'Algérie est instauré.

L'ordonnance prévoit un scrutin de liste majoritaire à un tour, sans panachage ni vote préférentiel. La liste arrivée en tête se voit donc automatiquement accorder l'ensemble des sièges de députés. Par ailleurs, les listes doivent « respecter une certaine proportion entre les citoyens de statut civil de droit commun et les citoyens de statut civil local, afin de permettre une juste représentation des diverses communautés ». Dans la 5^{ème} circonscription, celle d'Orléansville, cette répartition est fixée à un candidat de statut commun, c'est-à-dire un Français d'Algérie, et trois candidats de statut civil local, c'est-à-dire des « Français musulmans d'Algérie ». Saïd BOUALAM est l'un deux.

Le commandant algérien prend la tête de la liste d'union nationale pour l'intégration et le renouveau (UNIR), qui présente sa candidature à Orléansville près d'Alger. Dans leur profession de foi, les candidats se présentent comme des « hommes nouveaux, compétents, combattants de la première heure » : ils placent résolument leur candidature dans la perspective des manifestations du 13 mai 1958, et se targuent du soutien des « associations patriotiques qui ont efficacement combattu pour l'Algérie française ». Les candidats se prononcent « contre toutes les formes de la subversion, pour la défense de la civilisation française », « pour l'intégration totale et définitive » de l'Algérie à la France. Ils concluent en ces termes : « Voter UNIR, c'est bâtir l'Algérie de demain ! ».

La liste menée par Saïd BOUALAM n'a pas de concurrent dans le département d'Orléansville. Elle recueille, le 30 novembre 1958, 92% des suffrages. La participation dépasse 70% des inscrits. Le représentant de la cinquième circonscription algérienne s'inscrit au groupe de la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara (EAS), qui prend à partir du mois de juillet 1959 le nom de groupe de l'Unité de la République (UR). Ce dernier adopte son titre définitif de Regroupement national pour l'unité de la République (RNUR) en 1960. Le commandant algérien est nommé membre de la Commission de la production et des échanges, à laquelle il n'appartient que quelques semaines en octobre 1959. Il est élu Vice-président de l'Assemblée le 10 décembre 1958, puis réélu chaque année jusqu'en 1962. En cette qualité, il préside une vingtaine de séances de l'Assemblée entre 1959 et 1960. Il assume également, à partir de 1959, des responsabilités politiques locales en Algérie : il est élu maire de la commune de Beni Boudouane et conseiller général du département d'Orléansville en 1959. Il participe, la même année, à la fondation du Rassemblement pour l'Algérie française, puis préside en 1960 le Front de l'Algérie française.



Le député d'Orléansville intervient à plusieurs reprises à la tribune du Palais Bourbon, quelques fois à propos de questions fiscales, le plus souvent à propos de la situation algérienne. Le 7 juillet 1959, le bachaga **BOUALAM** prend part à la discussion du projet de loi relatif à la réparation de dommages physiques subis en métropole par des Français, à la suite de ce qu'on appelle alors les « événements d'Algérie ». Il s'agit d'indemniser les victimes du Front de libération nationale (FLN) en France, principe que le député d'Orléansville approuve avec enthousiasme. Il précise cependant que « tous ces attentats ... n'auraient sans doute pas été perpétrés si les autorités responsables avaient dès l'origine prouvé par des actes clairs et énergiques leur refus d'accepter l'attentat terroriste comme un moyen d'expression politique ». Lui qui a perdu un fils « assassiné par le FLN », refuse absolument « que des assassins puissent un jour participer aux décisions fixant le destin politique de l'Algérie ». Son intervention qu'il conclut en lançant « Vive la France ! » après avoir rappelé son engagement sous le drapeau tricolore et son intention de « mourir Français », est applaudie à de nombreuses reprises. Lors de la séance du 7 décembre 1960, au cours de laquelle est discutée la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie, il intervient longuement. Il fait part, après sept années de guerre, de son immense déception, « l'affaire algérienne n'ayant fait que s'envenimer depuis l'avènement de la 5^{ème} République ». Il exprime sa défiance à l'égard du gouvernement qui ne tient aucun compte de « l'adhésion réelle de la population musulmane à un destin français ». Au nom de cette population à laquelle il « s'honore de faire partie », il demande la fin de la guerre que du point de vue militaire la France est en train de gagner en Algérie, et déplore les discussions entamées avec les représentants du gouvernement provisoire algérien. Il fait alors l'éloge de l'armée, qui « n'est pas là pour tuer le plus possible de fellagha » mais pour « garantir la parole de la France qui est aussi celle du général de Gaulle ». Il évoque ses enfants, petits-enfants auxquels il a appris « que leur province était française » et que pour elle « ils pouvaient tout risquer », puis demande enfin au Premier ministre : « Abusé par de vaines promesses, la France m'aurait-elle fait mentir ? Mon droit de Français deviendrait-il contestable ? ». Il s'exprime pour la dernière fois à l'Assemblée nationale le 5 juin 1962, moins d'un mois avant l'indépendance algérienne. Il prend part au débat sur une motion de censure concernant les « affaires algériennes ». Cette intervention, qui sonne comme un adieu, est pour lui l'occasion de livrer une dernière fois son amertume et sa déception. Il demande aux députés : « qu'avez-vous fait de nous ? ». Il revient sur son engagement militaire au service de la France et son combat contre les troupes nationalistes. Il continue : « La rage et le désespoir au cœur, nous avons dû partir ... Nous laissons notre sol natal, mais aussi combien d'hommes qui s'étaient battus avec nous ». Il aborde alors le problème de ces soldats algériens engagés aux côtés de la France : « Rappelez-vous ces hommes Ces hommes, vous les avez appelés vos frères, vos compatriotes ». Il dénonce « la politique d'abandon » dont ils sont victimes, alors que pèsent sur eux de lourdes menaces de représailles, et appelle le gouvernement à l'action. « Le pouvoir qui est en place depuis quatre ans doit faire face à ce devoir élémentaire d'équité et de justice » continue-t-il, pour conclure : « il s'agit, dans ce désastre, de sauver l'honneur de notre patrie ».



Bachagha Boualam, vice président de l'assemblée nationale, député d'Orléansville - - Fidèle parmi les fidèles de la France



Leas du passage du général de GAULLE à ORLÉANSVILLE, le général CHALLE s'entretient avec M. STEINWALD, grand invalide, et avec le Bachagha BOUALAM.

Les votes de Saïd **BOUALAM** témoignent de l'ampleur prise, au fur et à mesure de son mandat, par sa défiance à l'égard du pouvoir gaulliste. S'il se prononce en faveur du programme du gouvernement Debré le 16 janvier 1959, il ne prend pas part au vote sur la déclaration de politique générale faite par le Premier ministre le 15 octobre de la même année. Le 3 juin 1959 en revanche, il se prononce en faveur du projet de règlement définitif de l'Assemblée nationale. Puis, le 23 décembre 1959, il ne prend pas part au vote sur le projet de loi concernant l'enseignement privé. Son opposition prend nettement forme au début de l'année 1960 : le 2 février, il vote contre le projet de loi sur les pouvoirs spéciaux attribués au Gouvernement. Le 11 mai 1960, il se prononce contre la modification de la Constitution. Le 27 avril 1962, il émet enfin un vote contraire au programme du gouvernement Pompidou.

Le 3 juillet 1962, le mandat de député français du bachaga **BOUALAM** prend fin, avec l'indépendance de l'Algérie. En ce jour, l'ordonnance relative au mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens y met un terme. Il s'installe près d'Arles en 1962 avec l'ensemble des siens. Il publie cette même année Mon pays... la France ! Puis l'année suivante Les harkis au service de la France. Il continue à défendre les intérêts des anciens supplétifs algériens de l'armée française, à la tête notamment du Front national des rapatriés français de confession islamique (FNRFIC). A ce titre, il est nommé membre de la Commission nationale chargée de l'étude des problèmes des Français musulmans en 1979. Il décède à Marseille trois années plus tard.



Stèle du Bachaga Boualem
Fréjus - Saint Raphaël

Et sur le même sujet :

<http://www.youtube.com/watch?v=vETXy8YPLw0>

http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/16_bachagha_boualem_said_cdha47.htm

3/ Les Supplétifs dans l'Armée Française pendant la guerre d'Algérie - 4^e Episode - (Auteur C.R. AGERON)

-**Episode 1** = Les Mokhzanis, les SAS et les GMS (INFO 481)

-**Episode 2** = Les Harkis (INFO 482)

-**Episode 3** = Autres catégories : les UT et les UR, les GAD (INFO 483)

EPISODE 4 = QUELS ETAIENT LES EFFECTIS TOTAUX DE CES FORCES SUPPLETIVES AUTOCHTONES ?

La question, qui s'impose, ne peut en réalité obtenir de réponse entièrement fiable pour des raisons bien diverses.

D'abord les supplétifs dits musulmans n'étaient jamais laissés seuls dans leurs formations. Mais les effectifs de cadres ou militaires français qui leur étaient adjoints variaient selon les catégories de supplétifs et surtout varièrent dans le temps. Les Harkis ne pouvaient constituer en principe que 25 à 33 % des commandos de chasse en 1958 mais on atteignit parfois, en 1959 – 1960, la proportion de 40 %. En 1960, la proportion de musulmans dans les GMS des cinq départements d'Oranie, qui aurait dû être de 80 % ne dépassait pas 73%. Le total du personnel d'encadrement européen, qui devrait être soustrait des effectifs annoncés de supplétifs, reste inconnu dans les archives militaires ?

D'autre part, les effectifs dits « théoriques » ou « réalisés » diffèrent considérablement dans les états fournis par les différents bureaux. Il n'est pas possible de se fier aux seuls mémentos du 2^{ème} Bureau qui sont pourtant des résumés commodes, car les effectifs collationnés mensuellement par le 1^{er} Bureau sont souvent en contradiction avec les leurs et plus encore avec ceux du 5^{ème} Bureau. De plus, il n'est pas toujours précisé si les effectifs stationnés dans les départements sahariens sont compris ou ne le sont pas.

Enfin et surtout, en période de guerre psychologique tous les chiffres pouvaient donner lieu à manipulation ou interprétation. On signalera à titre d'exemple le slogan des « 180.000 Français musulmans qui se battent à nos côtés ». Le général de GAULLE le 10 novembre 1959, le Premier ministre Michel DEBRE en janvier 1960 accréditèrent ce chiffre fourni par l'état-major d'ALGER. Or on trouve peu après dans une étude officieuse de l'état-major le chiffre de 162.000, soit 50.500 réguliers et 111.500 supplétifs, cependant que le 1^{er} Bureau, celui des Effectifs, fournissait des états très détaillés dont la somme (« réguliers plus supplétifs armés ») n'est que de 118.000 hommes. Il est permis de penser qu'en lançant dès 1959 ce slogan dès 180.000 on entendait surtout pouvoir affirmer, comme on le fit, que « les musulmans qui acceptent volontairement de verser le sang pour la France sont six fois et demie plus nombreux que ceux qui se battent contre elle à l'intérieur en Algérie », lesquels étaient, selon le 2^{ème} Bureau, 28.000 en janvier 1960.

A des fins de propagande opposée, certains gonflaient plus encore les effectifs.

Tableau 1. Effectifs des supplétifs armés selon les archives du SHAT

Dates	Sources			
	1 H 1682 bis 1 H 2456/4 1 2457/1	1 H 2459/3 1 H 1101/2	1 H 2109/1 1 H 1519/4	1 H 1126/2 1 H 1391/3
1 janvier 1956	4300			
1 janvier 1957	23922 34500	23800		13948
1 janvier 1958	39500 50000 51100	45100 3 ^e trimestre 1958 52600		
1 janvier 1959	61000 74000 84000	69100	4 ^e trimestre 1959 113700	70681
1 janvier 1960	119000 125000	116000		
1 novembre 1960	108500 115160 126000	3 ^e trimestre 1960 118247 122731		
1 janvier 1961	122000	122690 3 ^e trimestre 1961 105022	119797	189000 124000
1 janvier 1962		97100		

Ainsi la revue *La Nouvelle Critique* (janvier 1961), d'obédience communiste, donnait sous la signature d'un officier anonyme les chiffres de 209 000 militaires musulmans dont 158 000 supplétifs en 1960. Or l'historien communiste algérien Mohammed Teguaia, dont la thèse de doctorat sur *L'Algérie en guerre* faisait autorité en Algérie et dans les pays de l'Est, a repris à son compte cette étude et certains auteurs pensent à tort que ce sont là les chiffres officiels du FLN.

Aussi bien certaines remarques des chefs du 1^{er} Bureau sont-elles révélatrices de la valeur très relative des chiffres d'effectifs¹. Lors d'une réunion le 1^{er} décembre 1961, ces officiers s'étonnaient qu'on déclarât, par exemple, «58 891 soldats réguliers musulmans alors qu'on ne disposait en fait que de 36 000 FSNA à cette date». Est-il dès lors plausible qu'on en ait compté 52 931 au 1^{er} janvier 1962? Les mêmes observations critiques

portaient sur les supplétifs: «Pour justifier les crédits-harkis, il fallait atteindre le nombre de 45 000 au lieu de 40 000 pour l'instant»². Mais les effectifs soldés étaient de 46 397 en décembre 1961 et de 40 506 au 1^{er} mars 1962. À en croire les effectifs déclarés, on aurait ainsi compté, au moment du cessez le feu, 50 674 militaires réguliers et 67 991 supplétifs, soit un total de 118 665, chiffre peut-être un peu fort, mais bien éloigné de ceux qui font autorité³.

O INTERROGATIONS HISTORIQUES

Plus importantes pour l'historien que ces batailles de chiffres seraient les questions suivantes: quelles étaient les motivations d'engagement de ces supplétifs? Quelle fut leur efficacité politique et militaire? Comment étaient-ils considérés par

1. *El Moudjabid* du 15 octobre 1959 ironisait sur les effectifs de supplétifs donnés par les Français «qui variaient de 60 000 à 120 000 selon ce qu'il s'agit de prouver».

2. 1 H 2457. On trouve aussi 47 400 dans 1 H 1397/1.

3. Faut-il rappeler que, dans un rapport célèbre, un ancien contrôleur général des armées, Bourdoncle de Saint-Salvy, démontrait le 26 mars 1963 qu'il y avait encore, au 19 mars 1962, 152 600 musulmans servant en Algérie dans l'armée française. En 1993, Mohand Hamoumou (*Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993, p. 122) et le colonel Meliani sont d'accord pour le chiffre de «225 000» (*La France honteuse. Le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993, p. 26).

4/ Algérie : nouveau blocage dans l'enquête sur la mort des moines de Tibhirine.



Les moines du monastère de Tibhirine, assassinés en mai 1996. © AFP

Les magistrats français qui se sont rendus en Algérie la semaine dernière n'ont pas pu emporter les prélèvements effectués sur les restes des crânes des sept moines assassinés en 1996, révèle jeudi la radio "France Info".

Le juge antiterroriste français Marc TREVIDIC était en Algérie la semaine dernière. Accompagné de sa collègue Nathalie Poux et d'experts français, il s'est rendu au monastère de Notre Dame de l'Atlas de Tibhirine, sur les hauteurs de Médéa (80 km au sud d'Alger) le 14 octobre, où il a assisté à une opération d'exhumation des restes des crânes des sept moines effectuée sous la supervision d'un magistrat algérien.

France Info révèle jeudi 23 octobre que les autorités algériennes refusent désormais de laisser le magistrat français repartir avec les prélèvements effectués par les experts qui l'accompagnaient....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20141023105004/justice-marc-trevidic-moines-de-tibhirine-justice-algerie-nouveau-blocage-dans-l-enquete-sur-la-mort-des-moines-de-tibhirine.html>

5/ Une âme d'Oran en décrépitude : Le marché de la Bastille pleure son lustre d'antan

http://www.elwatan.com/hebdo/magazine/le-marche-de-la-bastille-pleure-son-lustre-d-antan-23-10-2014-275319_265.php



Les années passent et le marché des Aurès, appelé aussi «La Bastille», continue de croupir sous un tas d'ordures, sans que personne daigne bouger le petit doigt.

Situé au cœur du centre-ville, en sandwich entre la rue Larbi Ben M'hidi et la rue Khmisti, c'est dans ce marché, style parisien, que l'on peut s'enquérir de la «température» de la ville. Fréquenté en effet par toutes les franges de la société, il règne dans cette artère piétonne, tout au long de la journée, une ambiance des plus animées, n'étaient hélas !, la voirie toute déglinguée et le manque affreux d'hygiène qui noircissent amplement le tableau.

Malgré la saleté, le marché de la Bastille (débouchant sur la place du Maghreb), est à ce point prisé des Oranais qu'il assène une rude concurrence au marché de M'dina J'dida. On trouve de tout à la Bastille et pour l'anecdote, durant les années 1990,

certains commerçants n'hésitaient pas à vendre des bouteilles de Ricard à la criée ! Dès 8h, cette longue artère s'anime et les légumes, fruitiers et autres poissonniers écoulent leur stock de marchandises, qui se renouvellent dans leurs bacs à mesure que les heures s'égrènent, et que les gros camions de marchandises font leur apparition. Les ménagères habitant les alentours ainsi que les restaurateurs sont ceux qui aiment le plus y faire leurs achats...

Des enfants déshérités, vivant de débrouillardise, y vont également et tentent de gagner quelque pécule en proposant de porter les sacs de patates du camion qui les ramène vers les bacs des revendeurs. Parfois, ils proposent aussi leur service aux vieilles grand-mères portant des couffins un tantinet lourds. C'est donc, quelque part, un peu l'âme d'Oran qui se trouve concentrée dans ce marché mythique, qui s'étale tout le long de l'artère des Aurès. Hélas !, quand on y fait un tour aujourd'hui, on ne peut être que désolé du laisser-aller ambiant qui règne en ce lieu : pour peu que tombent quelques hallebardes, la boue s'agglutine, et s'empare de facto des nombreux nids-de-poule parsemés ici et là. Il devient alors quasi-impossible de marcher sans se salir les godasses. Au soir venu, quand les commerçants plient bagage, les habitants d'immeubles alentours (dans un état de vétusté avancée) sont la proie d'odeurs nauséabondes....

Les moustiques et les rats y règnent en maîtres. En un mot comme en cent : le marché de la Bastille nécessite une réhabilitation de fond en comble et de toute urgence. Tout est à refaire : aussi bien la voirie, l'assainissement, le ravalement des façades, etc. Face à cela, les autorités locales avaient décidé, en 2005, de faire déménager l'ensemble des commerçants qui occupent ce marché vers l'ancienne cave de l'ONCV, celle située à la place Hoche, à l'entrée du quartier Saint-Pierre.

Ainsi, elles auraient loisir de réhabiliter cette artère intégralement et la transformer en une rue piétonne digne de ce nom, avec cafés et restaurants à l'appui. Mais depuis, de l'eau a coulé sous les ponts et rien de concret n'a été fait. Année après année, le marché de la Bastille se détériore davantage et personne, au niveau des autorités locales, ne bouge le petit doigt. Selon certains, si les autorités traînent la patte pour lancer cette opération, c'est que la majeure partie des commerçants de la Bastille «sont des émeutiers en puissance», et pour peu qu'on les oblige à déménager, c'est toute l'artère qui risque de s'embraser.

Dernièrement, lors d'une réunion de l'exécutif, la question de la Bastille a été soulevée, mais en survol seulement. Aux dires de certains responsables, ce n'est nullement «par crainte des émeutiers» que l'opération ne s'est pas faite, mais c'est parce que la direction locale de l'ONCV n'a toujours pas donné son accord pour l'exploitation de son ancienne cave. Pourtant, d'autres responsables, au fait du dossier, affirment que l'ONCV a bel et bien donné son accord de principe. Autant dire que c'est un véritable cafouillage qui prévaut au niveau de ce dossier, et qui mérite vaille que vaille sa prise en charge immédiate. En attendant, c'est l'image d'Oran qui en pâtit.

6/ DILEM

**LE VAL-DE-GRÂCE
FERME SES PORTES**



<http://www.liberte-algerie.com/dilem/dilem-du-23-octobre-2014>

7/ Un rapport explosif sur l'islam radical dans les prisons françaises

Un rapport du député UMP Guillaume Larrivé pointe des centaines d'individus dangereux dans les établissements pénitentiaires, sur un total estimé, selon lui, à «40.000 détenus de culture ou de religion musulmane».

«Alors qu'environ 60 % de la population carcérale en France, c'est-à-dire 40.000 détenus, peuvent être considérés comme de culture ou de religion musulmane, la radicalisation islamiste est aujourd'hui susceptible de concerner plusieurs centaines de

détenus.» C'est le constat établi par le député UMP de l'Yonne, Guillaume Larrivé, dans un rapport «pour un plan d'action anti-radicalisation islamiste en prison» dont *Le Figaro* publie les meilleurs extraits.

L'élu, qui a travaillé sur le budget de l'administration pénitentiaire pour 2015, préconise une thérapie choc: «création d'Unités spécialisées anti-radicalisation (USAR) pour les détenus de retour du djihad», «sonorisation des prisons», «rétablissement des fouilles» et «blocage des portables non autorisés».

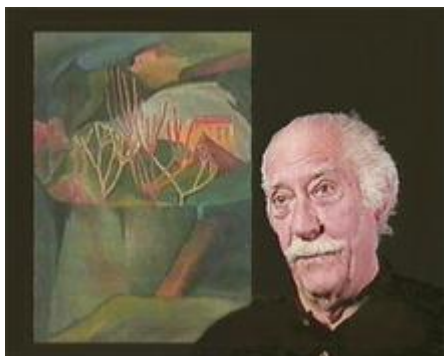
Guillaume Larrivé rappelle que, dans les prisons aujourd'hui, les «signes extérieurs de radicalisation ont presque totalement disparu, laissant la place à une radicalisation et à un prosélytisme beaucoup plus discrets et, partant, plus difficiles à repérer.» Il ajoute: «Cette stratégie de dissimulation ou de camouflage est théorisée par certains radicaux sous le nom de Taqyia.»

Les dangers de la loi Taubira...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/10/22/01016-20141022ARTFIG00314-un-rapport-explosif-sur-l-islam-radical-dans-les-prisons-francaises.php>

EPILOGUE SOUK AHRAS

Année 2008 = 155.259 habitants



Marcel BOUQUETON, (1921 - 2006), est un peintre français de la Nouvelle École de Paris dont l'œuvre d'abord non figurative se développe à partir de 1965 dans le sens d'une évocation allusive.

Marcel BOUQUETON naît le 18 septembre 1921 à Constantine (Algérie) mais passe toute son enfance à **Souk-Ahras**. Les origines de sa famille sont parisiennes et auvergnates. Son grand-père, ingénieur, a réalisé des barrages en Afrique, son père, architecte, est venu en Algérie construire des tunnels pour les chemins de fer et s'y est établi.

Marcel BOUQUETON manifeste très tôt un goût pour le dessin tandis qu'il fréquente, tout comme Marcel FIORINI, le collègue de **Bône**. Loin de le décourager, son père souhaite cependant qu'il puisse devenir enseignant et l'incite à suivre des leçons de peinture durant lesquelles il va copier des œuvres classiques. De 1938 à 1942 BOUQUETON continue, avec FIORINI, ses études à l'École des Beaux-arts d'Alger : il rencontre bientôt Louis NALLARD et Maria MANTON. En 1940 BOUQUETON présente avec NALLARD une première exposition à **Alger** et partage en 1942 avec FIORINI une première bourse des Beaux-arts.

Après trois années de guerre dont deux en Angleterre, dans le service radio de l'aviation, Marcel BOUQUETON retrouve en 1945 les Beaux-arts d'Alger, partage en 1946 avec NALLARD deux nouvelles bourses, expose avec Maria MANTON et dans les manifestations des "Amis de l'art" qu'anime Gaston DIEHL. En 1946 il se rend à Paris pour y découvrir les musées, s'y inscrit aux Beaux-arts, croise l'année suivante NALLARD, Maria MANTON et Marcel FIORINI venus ensemble s'installer en France puis rentre en Algérie, à **Birkhadem**, non loin d'Alger, où il peint plus solitairement.

Edmond CHARLOT, premier éditeur d'Albert CAMUS douze ans plus tôt, présente en 1948 ses peintures et le poète Jean SENAC les associe régulièrement aux manifestations qu'il organise, au *Nombre d'or* en 1949, autour de la revue *Soleil* en 1950, puis du *Groupe 51*. C'est à partir de cette époque que BOUQUETON va découvrir, de la Kabylie et des Aurès jusqu'à **Tébessa**, la variété du paysage algérien.

En 1953 BOUQUETON expose à Alger, à la Galerie *Rivages* d'Edmond CHARLOT et, aux côtés notamment de BAYA, Jean de MAISONSEUL, Maria MANTON et NALLARD, sous le signe de la revue *Terrasses* qu'a fondée Sénac, ainsi qu'à Oran, une fois encore avec NALLARD, à la galerie d'avant-garde *Colline* que dirige Robert MARTIN.

C'est alors que BOUQUETON décide de quitter définitivement l'Algérie, un an avant le déclenchement de la guerre d'indépendance. Installé d'abord dans la banlieue parisienne, à Saint-Germain-en-Laye, il retrouve ses compagnons d'Alger et fait la connaissance de Roger CHASTEL avec qui il se lie d'amitié. En 1956 il expose pour la première fois au Salon des Réalités Nouvelles, reçoit le Prix de la Fondation Félix Fénéon, fait la connaissance de Roger BISSIERE, rencontre le critique Roger Van GINDERTAEL, qui se montrera constamment attentif à son travail. Il participe une dernière fois à Alger, en 1957, à une exposition collective présentée par Edmond CHARLOT. Au début des années 1960 il retrouve en été l'éclat de la lumière méditerranéenne à Peniscola, village de la côte espagnole que fréquentent semblablement NALLARD, Maria MANTON et Jean

SENAC. BOUQUETON s'impose « comme un des paysagistes les plus sensibles et les plus justes de ton », note dans *Cimaise* Georges BOUDAILLE en 1961 à l'occasion de la deuxième exposition particulière du peintre à Paris, présentée à la galerie Pierre DOMEK.

Par la suite BOUQUETON travaille régulièrement aux alentours de Fayence dans le Var, où il réalise en 1967 *Le Livre premier des pierres*, série de larges empreintes, recueillies aux couleurs à l'huile sur papier, de roches de la région. Exposant régulièrement en France et aux Pays-Bas, BOUQUETON est de 1969 à 1986 enseignant à l'Unité Pédagogique d'Architecture n° 8 de Paris.



Atelier de Bouqueton, Paris, 2005

Marcel BOUQUETON est mort à Fayence le 11 août 2006.

BON WEEK-END A TOUS

Jean-Claude ROSSO